

Le dossier «Delémont marée basse» fait peau neuve, change de cap et mise sur la concertation en vue d'une votation à l'automne

► Repris au début de l'année par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, le dossier delémontain de la carte des dangers sera désormais géré de manière totalement nouvelle. ► Nouveau pilote à bord du navire «Delémont marée basse», l'ingénieur communal David Siffert et son équipe souhaitent intensifier le caractère participatif du dossier. ► Ceci avec en ligne de mire la votation cet automne du premier crédit cadre pour la réalisation des mesures de protection contre les crues de la Sorne.

Le grand projet de «Carte des dangers des crues de la Sorne» lancé à l'automne 2007 par la ville de Delémont n'est certes pas une nouveauté. Par contre, la manière dont il sera désormais géré par le Service communal de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) constitue en soi une petite révolution au sein de l'administration delémontaine. Explications.

Sur le fond du dossier, rien ne bouge. Les objectifs, les règles et les lois en vigueur qui déterminent la charte, et par conséquent le cadre, du dossier «Delémont marée basse» ne changeront pas d'un iota. Le principal cheval de bataille sera donc toujours, selon les autorités de la capitale, «d'aménager le lit et les berges de la Sorne de manière à minimiser les risques d'inondation et à valoriser les fonctions sociales et écologiques du cours d'eau».

Sur la forme toutefois, les nouveautés sont de taille. Laissez en suspens le temps que

soit effective la réorganisation des services techniques de la capitale, le dossier est désormais sous la direction du nouvel ingénieur communal David Siffert, appuyé par le chef de l'UETP Hubert Jaquier. Ces derniers peuvent compter sur un comité de projet, chargé d'assurer le lien entre les mandataires et la direction.

Afin d'intégrer la société civile et les politiques au dossier, un comité technique fera le tampon entre un comité de pilotage à caractère politique et la direction du projet.

Des mots pour le dire

Un peu compliqué sur le papier, ce nouvel organigramme prend de l'envergure lorsque

les mots qui le définissent sont lâchés: collectif et participatif.

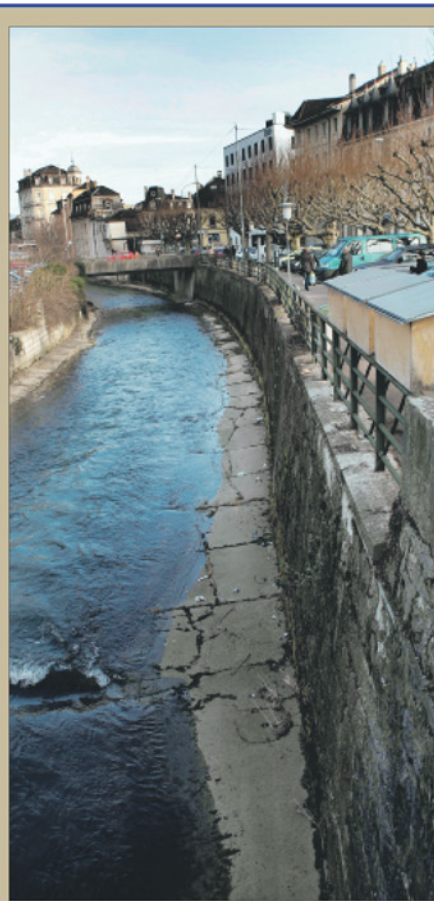
«Nous voulons que ce dossier soit désormais géré de manière rationnelle, tout en y intégrant l'ensemble des acteurs. Plus que de recevoir des informations de notre part, ceux-ci auront la possibilité réelle d'intervenir pour faire

passer leurs idées dans les phases d'étude et d'avant-projet du dossier», expliquent en chœur David Siffert et Hubert Jaquier. Pour ce faire, un calendrier précis et des ateliers de réflexion sur les différents aspects de la carte des dangers ont été créés (voir ci-dessus). «Associer un maximum d'acteurs au dossier nous per-

mettra d'être plus transparents et d'informer la population de manière totale», souligne David Siffert. Ceci dans l'optique cet automne d'une votation cruciale pour la suite des opérations. «Nous avons vu par le passé que, par manque d'information ou d'intérêt, certains dossiers ont eu du mal à passer devant le peuple.



PHOTOS ROGER MEIER



Les trois principaux secteurs concernés par le projet «Delémont marée basse» sont le quartier de Morépoint à l'est de Delémont (en haut à gauche), la plaine inondable située En Dozière à l'ouest de la ville (en bas à gauche) et les quais de la Sorne qui traversent le cœur de la capitale (ci-contre).

Un processus participatif complet

► Transparence, concertation, participation

Les maîtres mots du Service delémontain de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics dans le cadre de leur nouvelle manière d'envisager la carte des dangers et le dossier «Delémont marée basse» sont: transparence, concertation et participation. Les principaux acteurs sont et seront donc invités à prendre connaissance de chaque étape du projet et à y participer.

► Quatre phases

Afin de ne pas se perdre en conjectures, la ville a mis sur pied un processus très précis. Comme l'explique le nouveau pilote du dossier, l'ingénieur communal David Siffert, celui-ci a été découpé en quatre phases. La première, qui s'est achevée fin février, avait pour but d'identifier les principaux acteurs et de les informer de la suite des opérations. La deuxième, qui débutera le 19 mars (voir le calendrier ci-contre), permettra à ces différents acteurs détaillés plus loin d'évaluer les variantes proposées par la ville. Dès le 10 juin, la troisième étape débouchera sur la validation de l'avant-projet avant de céder le pas à la quatrième et dernière étape, qui commencera début septembre et qui sera principalement composée des séances d'information et du passage du dossier devant le législatif et le peuple de la capitale.

► Des intérêts variés et divers

Les porteurs du dossier le disent et le redisent: «Le processus participatif est ouvert à tout le monde, à condition qu'un comité soit formé et qu'un représentant soit nommé.» Fin février, la liste des organismes intéressés de près ou de loin par cette carte des dangers comptait huit chapitres composés d'organismes venus d'horizons très divers. Parmi eux, on retrouve les associations de riverains, les groupes d'intérêts avec un penchant environnemental, les autres groupes d'intérêts tels que les assureurs, les pêcheurs ou la Bourgeoisie, les organismes cantonaux, les commissions communales, les pompiers et la protection civile, les élus et les mandataires. Il reviendra à tout ce monde de donner son avis sur le projet lors des séances d'évaluation. »

C'est l'une des raisons qui nous a fait modifier notre philosophie», note Hubert Jaquier.

De l'abstrait au concret

Si le projet est accepté et selon les prévisions actuelles sujettes à changement, les différents travaux d'aménagement de la Sorne s'étaleront sur une période de dix à quinze ans, avec un investissement d'environ un million de francs par an. Le tout financé par des crédits cadre soumis ponctuellement au peuple, comme ce sera le cas à l'automne.

Dans les secteurs concernés par ce dossier, plusieurs réali-

sations devront être étudiées lors des séances d'évaluation organisées d'ici à la votation. Au centre-ville, il faudra réfléchir à une renaturation, une revitalisation et une mise en valeur du lit et des quais de la Sorne.

Des enjeux variés

Dans le secteur de Morépoint, à l'est de la ville, l'enjeu principal sera de déterminer comment élargir le lit, aménager une digue et vérifier les canalisations. En Dozière finalement, à l'ouest de Delémont, il faudra principalement penser à l'élargissement du lit du cours d'eau.

► Le calendrier

■ 19 mars

Réunion du groupe de concertation et mise en place des premiers ateliers d'évaluation du projet «Delémont marée basse» ouverts à tous les intervenants du projet.

■ 10 juin

Seconde recroisement du groupe de concertation et nouveaux ateliers d'évaluation.

■ 28 septembre

Passage du crédit cadre relatif à la réalisation des mesures de protection contre les crues de la Sorne devant le Conseil de ville de Delémont.

■ Octobre/novembre

Organisation de séances publiques d'information.

■ 29 novembre

Votation populaire du crédit cadre.

■ Année 2010

Poursuite des phases de réalisation et début des travaux dans les différents secteurs concernés par la carte des dangers.

«Nous avons déjà voté plusieurs crédits, construit des digues et pris des mesures urgentes dans le cadre de ce dossier *Delémont marée basse*, c'est un fait, explique David Siffert. Seulement, maintenant, nous souhaitons que les acteurs réfléchissent et interviennent sur les futures réalisations à la lumière des critères et des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de ce dossier.»

Comme définie par le calendrier, la prochaine étape du dossier sera l'organisation de la première série d'ateliers d'évaluation, le 19 mars.